

l'ordre et contenaient la foule qui encombraït toutes les issues. On suspendit à l'arbre un grand panier renfermant deux douzaines de chats et un renard. Ce dernier article de dépense était ainsi énoncé dans les registres de la comptabilité municipale de l'époque : *A Louis Pommer eux, l'un des commissaires des quais de la ville, cent sous parisis, pour avoir fourni les chats qu'il falloit audit feu, comme de coutume; même pour avoir il y a un an, où le roi assista, un renard, pour donner plaisir à Sa Majesté, et pour avoir fourni un grand sac de toile, où étaient lesdits chats...*

Le feu consumé, le roi entra dans l'Hôtel-de-Ville où l'attendait une collation composée de dragées, de confitures sèches, de cornichons, de quatre grandes tartes, de massepains, de crèmes, etc. Tandis que le roi, la cour, les magistrats et les notables bourgeois vidaient les buffets du banquet municipal, la foule se ruait sur les débris du bûcher et se disputait les moindres tisons.

Louis XIV n'assista qu'une fois à cette cérémonie; Louis XV jamais.

L'Eglise prenait-elle part à ces feux? « Oui, répond Bossuet dans son catéchisme de Meaux, où il pose lui-même la question dans la leçon première consacrée à la Nativité de saint Jean-Baptiste. Oui, l'Eglise prend part à ces feux, continue-t-il, puisque dans plusieurs diocèses, et en particulier celui-ci, plusieurs paroisses font un feu qu'on appelle ecclésiastique. — Quelle raison a-t-on eue de faire ce feu ecclésiastique?— Pour en bannir les superstitions qu'on pratique au feu de la Saint-Jean. » C'est ainsi qu'il ne fut point rare de voir dans la même ville un feu allumé par le curé devant le portail de son église. Cette coïncidence de la fête municipale et de la fête religieuse se rencontrait à Amiens. Le 23 juin 1656, l'évêque Faure ordonna qu'à l'avenir, dans tout le diocèse, les feux de la Saint-Jean seraient placés devant la porte des églises paroissiales et que le clergé irait processionnellement les allumer. Le célébrant, en mettant le feu, entonnait le *Te Deum*, et, pour clore la cérémonie, on donnait un souvenir aux trépassés en chantant le *De*